

Province de Québec

Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon



Le 12 décembre 2022

Procès-verbal de la séance spéciale du budget du conseil de la municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon, tenue à l'hôtel de ville, sis au 750 rue Principale, Saint-Cléophas-de-Brandon, le lundi 12 décembre 2022, à 19 heures.

À l'assemblée spéciale du budget du conseil municipal étaient présents: Monsieur Olivier Plante, Monsieur Michel Allard, Madame Line Rondeau, Madame Marie-Josée Bibeau, Monsieur Bernard Coutu, tous formants quorum sous la présidence de Madame Audrey Sénéchal, mairesse.

Était absent Monsieur Gilles Côté

Était aussi présente Madame Francine Rainville, directrice générale-greffière-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Audrey Sénéchal, présidente d'assemblée constate le quorum à 19 heures, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

2. ORDRE DU JOUR.

Résolution 2022-12-185

Il est proposé par Monsieur Bernard Coutu et appuyé par Monsieur Olivier Plante d'adopter l'ordre du jour tel que ci-dessous.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

CET ORDRE DU JOUR SE LIT COMME SUIT:

1. Mot de bienvenue.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Lecture et adoption du budget 2023.
4. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2023, 2024 et 2025.
5. Période de questions.
6. Levée de l'assemblée.

Province de Québec
Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon



3 LECTURE ET ADOPTION DU BUDGET 2023.

REVENUS	
Taxes foncière générale	220 923,36 \$
Sécurité incendie	31 560,48 \$
Police	27 051,84 \$
Hygiène du milieu	37 060,50 \$
Administration générale	26 562,00 \$
Compensation, subvention, autre	45 599,00 \$
Appropriation de surplus	95 464,99 \$
Total	484 222,17 \$
DÉPENSES	
Administration générale	248 818,31 \$
Sécurité publique	58 892,00 \$
Transport routier, déneigement	70 649,00 \$
Hygiène du milieu	38 849,86 \$
Santé et bien être	5 350,00 \$
Aménagement, urbanisme et mise en valeur du territoire	32 213,00 \$
Loisirs et culture	19 450,00 \$
Frais de financement	6 500,00 \$
Remboursement en capital	3 500,00 \$
Total	484 222,17 \$
Revenus	484 222,17 \$
Dépenses	484 222,17 \$

Résolution 2022-12-186

Il est proposé par Madame Line Rondeau et appuyé par Madame Marie-Josée Bibeau d'adopter le budget 2023 tel que présenté. Le budget 2023 est de 484 222,17 \$.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

4 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023, 2024, 2025

Résolution 2022-12-187

Il est proposé par Monsieur Bernard Coutu et appuyé par Monsieur Michel Allard, il est résolu d'adopter le programme triennal des dépenses d'immobilisations de la municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon, pour les années 2023, 2024 et 2025, soit établi comme suit :

Province de Québec
Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon



2023		
Description	Coût approximatif	Mode de financement Subvention potentielle
Développement d'une coopérative Santé sur le territoire du pôle Brandon.	6 000,00 \$	Taxation
Projet patinoire, sentier, parc et chalet des sportifs	850 600,00 \$	793 568\$ TECQ
Réparation amélioration du centre, réparation solage et entrée loisirs, infiltration d'eau	175 000,00 \$	Taxation et subvention 60/40
Analyse énergétique du centre	35 000,00 \$	Subvention

2024		
Description	Coût approximatif	Mode de financement Potentielle
Développement d'une coopérative Santé sur le territoire du pôle Brandon.	6 000,00 \$	Taxation
Parc sécurité, lumière, balisage	60 000,00 \$	Subvention FRR et contribution locale
Aménagement protection milieux humide	15 000,00 \$	FIN Fonds infra naturelles petite envergure,
Entretien routier	15 000,00 \$	Taxation et subvention
Réparation amélioration du centre,	25 000,00 \$	Taxation
Analyse énergétique du centre remplacement système chauffage (électricité ou autre option)	75 000,00 \$	Subvention



2025		
Description	Coût approximatif	Mode de financement
Développement d'une coopérative Santé sur le territoire du pôle Brandon.	6 000,00 \$	Taxation
Mise en valeur salles des loisirs	25 000,00 \$	Taxation et subvention
Entretien centre et garage	50 000,00 \$	Taxation et subvention
<u>Entretien routier</u>	<u>25 000,00 \$</u>	<u>Taxation et subvention</u>

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été formulée ni par courriel, ni par la poste, et par téléphone.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19 HEURES 13.

Résolution n° 2022-12-188

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente d'assemblée déclare la clôture de l'assemblée.

La levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Michel Allard et appuyée par Madame Line Rondeau.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

Audrey Sénéchal,
Mairesse

Francine Rainville,
Directrice générale et
greffière-trésorière.

Je, Audrey Sénéchal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.